L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 13 SEPTEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 13 SEPTEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Le pont du Bayou St-Jean.

Si, les yeux sur la carte de la Nouvelle-Orléans, on suit le parcours du Bayou St Jean, on le verra partir du Vieux Canal, à l'intersection de la Promenade Carondelet et de l'Avenue Hagan, et courir, à droite, vers la rue de l'Esplanade. A une très petite distance de cette Avenue, presqu'en face des Fair Grounds, il fait un détour, prend une direction parallèle à la rue, puis s'en va un peu plus loin lui barrer le passage, au moyen d'un second détour à droite. Il sépare ainsi, du reste de la ville, le sixième "ward" du deuxième district, qui est parsemé de fort belles résidences, principalement sur les rives mêmes du cours d'eau, et, de temps immémorial, sert de but de promenade et de rendez-vous de plaisir à une partie de notre population. Là, aussi, sont établis bon nombre de laitiers qui font paître leurs bêtes à cornes dans le Parc ou dans les prairies qui s'étendent derrière les résidences.

Enfin, les habitants du quartier sont des négocians, des avocats, qui viennent passer toutes leurs journées dans le centre des affaires et rentrent, tous les soirs, chez eux. Il va sans sans dire que dans cette sorte de village de plaisance, le commerce est nul, et les résidants sont obligés de faire venir de la ville toutes les nécessités de la vie, tous les objets qui servent au confort de l'intérieur.

Il se produit ainsi un mouvement constant le long des rives et d'un bord à l'autre du Bayou. Il est donc d'une absolue nécessité qu'un pont large, solide, à l'usage non seulement des promeneurs, mais des voitures, soit jeté sur ce cours d'eau, sans quoi toute communication directe, tout transport de marchandises sont interdits, entre le second et le troisième district.

Il semble, au premier abord, assez facile de rentrer dans la partie centrale de la cité, en longeant le cours d'eau jusqu'à la Promenade Carondelet : mais le trajet est tout simplement impossible, attendu que toute cette étendue de terrain est complètement inhabitée ; elle ressemble à un vaste marécage et les îlots de maisons, les rues, n'existent que sur la carte.

Supposez un laitier habitant les bords du Bayou, du côté du deuxième district, et ayant à servir quelques pratiques sur l'autre rive, à quelques liets de chez lui, sur la rue de l'Esplanade : il est obligé de prendre un détour immense, de suivre le Chemin de la Métairie jusqu'à la rue du Canal, de remonter cette rue jusqu'au centre de la Nouvelle-Orléans, puis de traverser de nouveau le deuxième district pour arriver à destination. Il est tellement déraisonnable, odieux même, d'imposer un pareil trajet à des commerçants, quels qu'ils soient, petits ou grands, qu'il n'est pas à supposer qu'une municipalité, vraiment digne de ce nom, y condamne jamais une partie de ses administrés. C'est, cependant ce qui a lieu, ici, en l'an de grâce 1885.

Non pas qu'il y ait absence complète de pont. Il y en avait un jadis, il en existe encore un aujourd'hui, mais il est tellement en ruine, qu'il a fallu le condamner, par mesure de sûreté. Il ne rien, plus, à l'usage des habitants du Bayou, qu'une misérable petite passerelle presqu'aussi délabrée que le pont, et que l'on sera également obligé de condamner avant longtemps.

Il est donc de la dernière urgence de rétablir entre les deux rives du Bayou St-Jean, une communication si malheureusement interrompue. Mais où placer le nouveau pont ? Celui qui existait jadis avait été jeté au premier coude formé par le cours d'eau, à la hauteur des Fair Grounds et du Jockey Club. Là vienent aboutir, en ligne de coin, les plantures des parties du centre des deuxième et troisième districts ; la grande route de St Jean, la rue Washington. En arrivant de la ville par la rue de l'Esplanade, vous trouviez à votre gauche le pont qui vous conduisait directement sur l'autre rive ; vous n'aviez pas à allonger votre route de près d'un mille, d'un côté, sur un chemin peu fréquenté, mal entretenu, et rempli de fondrières, pour être obligé de revenir ensuite sur vos pas, de l'autre côté, par un chemin qui n'est guère mieux entretenu que l'autre. Du même coup, vous gagniez du temps et vous vous épargniez bien des embarras.

Quand le pont, jeté primitivement en cet endroit dont l'étude topographique des lieux avait naturellement indiqué le choix, est tombé en ruines, pourquoi ne l'a-t-on pas réédifié à la même place ? Pourquoi l'a-t-on transporté plus loin, au bout de la rue de l'Esplanade ? Il faudrait, pour s'en rendre compte, se reporter à d'autres temps et rappeler certaines petites influences, inconcentes, du reste, et dont il est inutile de révéler le souvenir.

Personne n'est plus, que nous, désintéressé dans la question, et si nous formulons une opinion, si nous laissons percer une préférence, c'est après l'étude de la carte et l'inspection des lieux.

En tout cas, il faut que cette honteuse situation cesse, il faut qu'un pont s'élève sur le bayou. Il n'est pas possible de laisser ainsi la population d'un beau quartier dans l'abandon le plus complet, privée de toute voie de communication avec le reste de la métropole. Ses habitants paient l'impôt comme ceux de la rue Royale ou de la rue Canal ; ils ont à supporter les mêmes charges, il ne jouissent d'aucune exemption. En retour, on leur doit, comme aux autres, la voirie—ils ne l'ont pas ; un pont qui établisse une communication facile, rapide, sûre, d'une rive à l'autre du cours d'eau qui traverse leur quartier—ils ne l'ont pas. On leur doit des trottoirs qui leur permettent au moins de communiquer entr'eux, sans s'enfoncer dans une boue de plusieurs pouces d'épaisseur, sans être exposés à se casser, à chaque instant, un bras ou une jambe—et ils n'en ont d'aucune sorte, pas même en planches grossières, comme on en trouve dans nos villages les plus arriérés. Ils ont droit à la lumière, et ils n'ont ni lampes électriques, ni becs de gaz, ni éclairage à l'huile ; ils sont plongés, du soir au matin, dans l'obscurité la plus complète ; ils sont traités en véritables parias, privés de tous les avantages dont jouit le reste de la communauté ; ils n'obtiennent absolument rien en retour des impôts qu'ils versent dans la caisse municipale. Nous ne connaissons pas de plus odieuse injustice.

Ah ! s'ils habitaient loin, bien loin, à six ou sept milles du centre des affaires, en pleine campagne, aux environs de Carrollton, on aurait pitié d'eux, on leur montrerait des égards ; on aurait pour eux mille petites attentions, on trouverait toujours au fond de la caisse de quoi leur être agréable, mais ils résident en un endroit écarté du deuxième district, et l'on ne prend pas la peine de s'occuper d'eux. C'est, du reste, devenu une sorte de règle admise dans notre sublime Conseil, de ne pas se soucier de la partie inférieure de la ville ; il n'a d'yeux, de tendresse que pour la partie supérieure. C'est à cette dernière que vont toutes ses largesses." On en est à se demander si les deuxième et troisième districts y ont des représentants ; on cherche ce qu'ils font pour leurs commettants et l'on ne voit rien ou presque rien.

C'est, de leur part, une négligence, un oubli impardonnables. Combien de temps durera ce régime ? jusqu'où ira la longanimité des quartiers si obstinément, si gaîment sacrifiés ? Nous l'ignorons ; mais il nous semble que la situation est bien tendue et que les victimes sont à bout de patience.

Collège Dolbear, 203 Canal. Ouverture des cours d'automne et d'hiver—classe de jour et du soir. Levi Dolbear, président.

Dr. Roudanez.—Cet honorable praticien, de retour d'Europe, a repris l'exercice de sa profession. On peut le consulter tous les jours, à son domicile, 179 rue de la Douane, de 8 1/2 h. à 9 1/2 h. du matin, et de 2 h. à 3 h. de l'après-midi. Voir l'annonce.

ARMAND MERCIER.

L'oubli, cette fleur de la mort, sépanouit plus rapidement sur les tombes que l'herbe n'y croît, et les hommes et les choses s'effacent vite de la mémoire, lorsqu'ils ne sont pas coulés en bronze ou taillés dans le marbre. Le souvenir est un livre dont il faut donc marquer les pages, afin de savoir à quel endroit le rouvrir et quel feuillet relire ; mais combien de ces feuillets dispersés, égarés et perdus ! L'esprit humain est encombré comme un trésor, tellement rempli de richesses, que le nombre en fait perdre de vue le détail, et qu'on est surpris d'y retrouver un jour des joyaux oubliés. Mais, de longtemps, et, certes, tant que vivront ceux qui ont admiré le savant et surtout ceux qui l'ont aimé, le nom du Docteur ARMAND MERCIER fera vibrer bien des cœurs et courber bien des fronts.

Malgré son immense et douce charité, il avait peut-être moins d'amis, et recueillait, assurément, moins de reconnaissance qu'il n'avait le droit d'en réclamer : cependant, l'affection qu'il inspirait à quelques-uns était assez forte et vaillante pour l'emporter sur les inimitiés ; le petit nombre sur le plus grand. Puissamment intelligent—non de cette intelligence charlatanesque, qui n'est qu'une mince dorure étendue sur du plomb—il était ardent, violent même, dans ses convictions, d'opinions extrêmes en certaines circonstances, mais avant tout, spontané, sincère avec lui-même comme avec les autres, et désintéressé dans ses sentiments, sympathies ou aversions. Nul souci chez lui d'étaler sa distinction d'esprit et de cœur ; sa supériorité de talent était pour lui chose naturelle et il semblait n'y avoir jamais songé seulement ; il avait une modestie inconsciente en proportion avec son grand talent.

On connaissait en lui le praticien célèbre plutôt que l'homme lui-même. Il n'aimait pas à se révéler, il lui plaisait d'être deviné ; et comme il montrait bien plus le côté d'ombre que le côté lumineux, on se laissait prendre à ces feintes originales par lesquelles il dissimulait son véritable caractère. Il semblait prendre à tâche de déconcerter et de dérouter ceux qui ne voyaient que l'extérieur de sa vie, et il était comme jaloux de garder pour certains le meilleur de lui. Il s'agissait de trouver la clef de ce caractère, il fallait savoir le comprendre et l'interpréter ; tous n'en étaient pas capables, et sa franchise de bon aloi choquait les idées de ceux qui ne se donnaient pas la peine de déconvrir l'étonnante tendresse qu'il y avait en cet homme fort.

Nullement envieux, son bonheur le plus grand, surtout pendant ses dernières années, était de soutenir et de pousser en avant les travailleurs et les oseurs : lequel de ceux-là n'a pas entendu tomber de ses lèvres ces mots : "*Marche animo, generose puer, sic itur ad astra.*" Une telle générosité, si simplement exercée, est un antidote contre le poison du découragement, prodigué par tant d'autres.

Dans le nombre de ceux qui eurent le tact assez fin pour l'apprécier de toutes les manières, comme fait l'artiste qui examine tous les aspects d'une belle statue, on peut citer l'éminent et aimé Archevêque de la Nouvelle-Orléans, Mgr. PERCHÉ, esprit supérieur et large, homme libéral, dont la main évangélique sut s'étendre pour rencontrer la main loyale de son ami, par delà les abîmes que créaient entre eux leurs croyances différentes, mais fondées également sur la bonne foi, sanctifiées au même degré par la charité, et inébranlées jusque dans le cercueil.

Il portait avec lui et en lui la confiance ; elle s'imposait, émanant de lui, et son diagnostic, d'une surprenante acuité, tombait juste et sans hésitation au premier coup d'œil. Ce chirurgien hardi et froid, dont la main légère ne tremba jamais, fut un vainqueur dans les nombreux duels qu'il livra à la mort, prévoyant et pesant tous les coups qu'elle portait. Il avait horreur des opérations inutiles et faisait l'impossible pour les éviter. Un jour—c'était pendant la guerre de la Sécession—appelé auprès d'un confédéré, blessé à la jambe, et dont plusieurs médecins désespéraient, n'osant pratiquer l'amputation qu'ils jugeaient urgente, ARMAND MERCIER, assumant la responsabilité, tenta une de ses opérations les plus audacieuses, et, avec cette prescience du succès qui inspire et transfigure les hommes vraiment grands, il répondit à la jeune femme de ce malheureux dont le sombre désespoir : "Tant qu'il y a vie, il y a espoir." Ceci se peint tout entier. Il vainquit là encore.

Cette tête superbe, exceptionnellement belle, d'une beauté imposante et digne de passer à la postérité par le génie d'un sculpteur célèbre ; ce crâne à développement si prononcé et de conformation particulière ; l'expression de la physionomie, dans laquelle s'harmonisaient tous les traits ; enfin, l'ensemble entier frappait. En le voyant, parfois gai, malicieux, contredisant et taquin avec l'entrain et la bonne humeur d'un enfant, adorant les prévenances, aimant à paraître se faire arracher par ses proches et ses intimes une faveur, un mot désiré, on n'eût guère soupçonné qu'on était en présence d'un penseur, de celui qui, à peut les quelques heures indispensables accordées au sommeil, employait ses nuits à chercher, à lire, à étudier, disons-le à la gloire de l'homme de soixante-treize ans, tout la douleur était cette phrase sublime de Claude Bernard : "L'ignorance tue plus d'hommes que le feu des agresseurs."

Les âmes de son affection étaient heureux ; quoi ils savaient qu'une parole tendre qui le frappait au cœur, une émotion remontant du jeune Passé, voilaient, souvent, d'une larme précieuse, les yeux de celui que beaucoup croyaient brusque et dur. Les pauvres, les affligés, les cœurs meurtris auxquels sa main était si légère, si caressante et si généreuse ; les enfants que cette main a la première, touchés, avant celle de la mère, ces enfants, maintenant hommes et femmes, grandis dans ses bras, instruits par sa parole, et dont, à chaque visite chez leurs parents, il mesurait la taille avec sa canne, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à la hauteur de ses épaules—tous ceux qui autrefois vénéraient cette grande ombre auguste, aimeront avec cette celui qu'ils appelaient leur père, et qui, après avoir tant cherché cet "au-delà" était arrivé à une conclusion qui résumait toute sa doctrine dans quelques mots simples, auxquels on jugera l'homme de bien : "Fais autant de bien que tu le pourras, le moins de mal possible, étant donné la nature humaine, et ne t'inquiète pas du reste." Enseignement profond qu'il nous a légué à tous.

LÉONA QUEYROUZE.

Les inoculations en l'an 1985.

Le "Kladderadatsch," journal satirique de Berlin, fait une critique spirituelle du système des inoculations préventives qui tend de plus en plus à se généraliser. Voici une boutade de ce journal à ce sujet :

Mad. L.... — Eh bien ! madame, votre petit garçon est-il enfin vacciné ?

Madame M.... — Hélas ! non ; il est déjà vaccinée de la petite vérole, du choléra, de l'hydrophobie, de la phtisie, de la diphtérie, de la scarlatine, de la rougeole, de l'anthrax et de la malaria ; mais il lui reste encore onze maladies.

Mad. L.... — Eh bien, le mien en a fini. Hier, nous avons fait relier les bulletins de vaccination.

Mad. M.... — Vous avez de la chance.

Nous publierons, mardi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 12 septembre :

Nous avons parcouru, rapidement, presque toute la région sucrière de la paroisse Rapides et le long des Bayous Robert et Boeuf. Nous y avons trouvé les récoltes en bien meilleur état qu'elles ne le paraissent, quand on les examine du haut d'un train de chemin de fer. Sans doute, les planteurs manquent de bras, attendu que les travailleurs préfèrent cultiver le coton à la part. Ils sont donc obligés d'avoir recours aux machines, que l'on trouve, à Alexandrie, chez MM. Miller, Brady et Cie.

La première habitation, au-dessous d'Alexandrie, est celle de Flowerton, à la famille Flower. Il y a là 80 acres de plant, 100 de souches, 150 de maïs.—A fait, l'an dernier, 71 boucauts de sucre.

Willow Glen, au-dessous, à M. W. Harris, a une belle sucrerie. — A 150 acres de plant, 135 de souches, 215 de maïs ; de plus, 130 acres de coton cultivés à la part par des tenanciers de couleur. M. Harris compte augmenter sa culture du coton, l'an prochain. —A fait, l'an dernier, 130 boucauts de sucre sur 130 acres de cannes.

Hard Times, à M. Harris, a 300 acres de coton, au milieu desquels la chenille a fait son apparition.

Sur Rosalie, le juge Gervais Baillio a 45 acres de cannes.—A fait, en 1884, 80 boucauts de sucre.

Enfield, à M. B. M. Hayes, autrefois la propriété du gouverneur Moore, a 112 acres de plant, peu de souches, 245 acres de maïs, 125 de coton et beaucoup de fèves plates —A fait, l'an dernier, 312 boucauts de sucre.—Sur son autre habitation, située plus haut, M. Hayes a 400 acres de coton.

Corday, à M. C. L. Robinson, a 60 acres de plant, 75 de souches, 200 de maïs, 200 de coton.—A fait, en 1884, 50 boucauts de sucre sur 50 acres de cannes.

—Le Col. Wm. Polk qui a refusé de donner des renseignements sur sa culture, paraît avoir 400 acres de plant—A fait, l'an dernier, 209 boucauts de sucre.

—Renaissance, à M. R. H. Smith, a 50 acres de plant, 50 de souches, 100 de maïs, 400 de coton. Pas de chenilles—A fait, l'an dernier, 70 boucauts de sucre.

—Le Dr Hardy, l'an dernier Weems & Hardy, a 72 acres de sucrerie, 1115 de maïs et 40 de coton—A construit une sucrerie en 1884.

—M. S. V. Weems, a 75 acres de plant, 65 de souches, 115 de maïs, 70 de coton.—Belle récolte.

—MM. Weems & Hardy avaient fait, en 1884, 350,000 livres de sucre.

—L'habitation de M. Joel S. Matthews, un peu plus loin, a 100 acres de cannes. —A fait, en 1884, 225 boucauts de sucre.

—M. Jos. H. Meeker à 150 acres de plant, 250 de souches, 250 de maïs—A fait, l'an dernier, 302 boucauts de sucre.

—On sait que la souscription pour la Ferme Expérimentale n'est pas entièrement ouverte. Il avait été arrêté, tout d'abord, qu'on recueillerait en s'adressant à 120 souscripteurs, une somme de $100 chacun. La circulaire qui avait été envoyée aux Planteurs avait été rédigée dans cet esprit, mais la souscription n'ayant pas été remplie, il a bien fallu avoir recours à d'autres moyens.

Nous recevons, en notre qualité de secrétaire de l'Association des planteurs sucriers, une lettre où l'on nous demande si l'Association accepterait des souscriptions de $50, ou bien une souscription de $100 divisée en deux parts—les deux personnes étant disposées chacune à verser immédiatement un cinquième, soit $10. Nous répondons à notre ami d'Iberville qu'il peut parfaitement souscrire dans ces conditions et même dans d'autres encore plus faciles ; l'association lui en sera fort reconnaissante.

Nous n'avons pas voulu former une compagnie à actions ; c'est simplement un effort patriotique que nous demandons aux planteurs, pour donner un nouvel élan à l'industrie sucrière. Cinq ans d'expérimentations suffiront pour décider les questions de la solution desquelles dépend notre avenir. L'argent, du reste, sera déposé par un comité de directeurs choisi par les souscripteurs.

Nous recevons une autre lettre ainsi conçue :

Habitation Morbihan,

Cher Monsieur, mettez, s'il vous plaît, non nom, sur votre liste, pour le montant de $50. Je voudrais pouvoir en verser quatre fois autant. Votre circulaire dit qu'il ne sera jamais demandé à la fois plus de 20 pour cent de la somme souscrite—ce qui rend les paiements faciles—vous pourrez tirer sur moi, quand vous voudrez, à ces conditions :

WM R. ARCHER, JR.

Que tous les intéressés en agissent ainsi, et le montant sera atteint en moins de deux semaines.

—Comme il fallait s'y attendre, l'augmentation qui a eu lieu dans la culture du riz a fait baisser les prix et déconcerté les calculs de quelques planteurs. L'impression que le marché sera bientôt encombré de cette denrée, en est la principale cause. Il y en a une seconde—la qualité inférieure du riz endommagé par les pluies et arrivé sur la place, humide et en mauvais état.

—Nous recevons, de M. Julien Grassin, planteur de riz fort expérimenté, de St. Gabriel, paroisse Iberville, la lettre suivante qui n'est pas très rassurante :

"Nous avons eu un temps terrible pour la moisson du riz. Sur quatre semaines, nous n'en avons eu qu'une passable. Presque tous les jours, il pleuvait. Le plus grand nombre des planteurs manquaient d'expérience et n'ont pas su s'y prendre.

La plupart ont voulu enlever leur riz, quant il était encore humide : aussi était-il arrivé à la Nouvelle-Orléans en un état tel, que le marché en s'est démoralisé et les expéditeurs en ont beaucoup souffert. Nous avions assez de travailleurs pour tout enlever le riz, s'il avait fait beau temps. Heureusement, nous pourrons trouver une compensation dans le sucre, qui promet de rendre énormément."

—La lettre suivante d'un planteur sucrier de Ste Marie exprime assez nettement l'opinion de ceux qui ont essayé de cultiver le riz : Je suis sûr que vous rendrez service aux nouveaux planteurs de riz, si vous voulez bien dire la vérité sur ce qui se passe à cette heure. Je ne vous en parle que d'après l'expérience que je viens de faire moi-même. Les pluies ont endommagé le riz ; il y aura une perte d'environ 15 pour cent. Le grain a été secoué par la pluie et est tombé dans les étoules ; il est très difficile de le récolter convenablement. Il faut compter sur une perte de 100,000 barils, rien que pour cette raison.

Au prix actuel, ce grain ne peut être cultivé par les grands planteurs ; il n'y a que le petit fermier travaillant lui-même, qui puisse se tirer d'affaire. Nous n'en ferons pas plus de 700,000 barils. Il nous faut revenir au sucre, l'an prochain ; il n'y en a pas de gros approvisionnements. La récolte est faible, nous en tirerons un bon prix."

En ce qui nous concerne, nous croyons qu'il y aura dans cette récolte un déficit de 20 pour cent et que l'on ne fera pas plus de 500,000 barils.

L'Hon. Duncan F. Kenner, de retour d'un voyage de deux mois qu'il a fait en Virginie, s'est rendu sur son habitation Hermitage, en vue de faire ses premiers préparatifs pour la roulaison.

—Les renseignements qui nous parviennent nous prouvent que les pluies ont été plus générales que nous ne le croyions. Le dommage causé au riz sera donc plus grand.

La canne à sucre a beaucoup profité des pluies, mais les planteurs ont beaucoup de peine à rentrer leur foin et leur bois de chauffage.

Les planteurs de coton ont aussi beaucoup perdu ; la cueillette, a été entravée. Il y a bien des grabots qui sont pourris ; d'autres sont tombés. Les dégâts seront partie considérables.

—MM. Alex. Theriot et Oscar Lepine ont établi un moulin à riz à vapeur à quelques milles au-dessus de Raceland, au beau milieu de la région où l'on cultive le grain. On avait grand besoin de pe second moulin sur le Bayou Lafourche. Celui de M. C. C. Williams, situé au Lefourche Crossing, ne peut suffire à tous les besoins.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

IN MEMORIAM.
AU DOCTEUR ARMAND MERCIER.

Il ne sera pas dit, ami fidèle et tendre,
Qu'au fond de nos grands bois, en ce jour de malheur,
Je ne cueillerai point une funèbre fleur
Pour en orner la tombe où tu viens de descendre !

Hélas ! quand on disait : "Le docteur est souffrant,
Une chaleur de fièvre empourpre son visage,"
Ah ! que nous étions loin de penser au ravage
Qu'allait faire le mal subit et dévorant.

Tu n'es plus, compagnon de notre vie entière !
Praticien rapide et sûr dans ton coup d'œil,
Toi que notre regard suivait avec orgueil,
Dans les succès nombreux de ta belle carrière !

Tu n'es plus ! Jamais donc nous ne pourrons encor
Te voir, pour respirer de ta pénible tâche,
Rechercher parmi nous quelques jours de relâche,
Entrer, voile tendue, au sein de notre port.

Jamais, cœur dévoué, tu viendras davantage,
Par une nuit bien noire, et dans un frêle esquif,
Te risquer sur le lac, ainsi qu'un fugitif,
Pour accepter l'appel, obéir au message.

Un frère était venu t'appeler pour sa sœur ;
La jeune femme, hélas ! était déjà mourante ;
Je fus, en te voyant, d'une joie enivrante
Et l'espoir m'apparût triomphant et vainqueur...

Je n'ai pu me tenir près du lit de souffrance,
Mais mon fils bien-aimé t'a serré dans ses bras...
Jusqu'aux derniers adieux il ne te quitta pas,
Et ses soins assidus remplaçaient mon absence.

Tu l'enfuis donc où moi j'espère te revoir,
Où nous nous rendrons tous, où Corinne est allée,
Où des tristes chemins de la sombre vallée,
Dieu nous permet en lui de placer notre espoir.

ANATOLE COUSIN, Sen'r.

8 septembre 1885.

Le *Propagateur Catholique* d'hier :

(Officiel.)

Notre pauvre et chère Louisiane est, il faut l'avouer, terriblement éprouvée. Après deux années désastreuses pour les récoltes qui sont à peu près les seuls aliments de son industrie et de sa prospérité, voici que les continuelles ondées de ces dernières semaines ont gravement compromis la récolte du riz, principale ressource de nos paroisses riveraines. Le planteur, après de longs jours de privation et de misère, se voyait à la veille d'être récompensé de ses sueurs et de ses travaux par une récolte exceptionnelle, et voilà qu'un ciel inclément semble vouloir le frustrer de ce doux espoir et le condamner à la ruine et au malheur.

Pour nous, catholiques, qui croyons que rien en ce monde n'arrive sans l'intervention d'une Providence souverainement juste et sage, qui ne nous châtie que pour notre plus grand bien, notre devoir dans ces tristes circonstances, est d'abord de nous humilier sous la main qui nous frappe, de reconnaître nos défaillances et nos manquements et de les déplorer dans l'amertume de notre cœur ; puis de prendre confiance et de nous efforcer de fléchir le ciel par nos prières.

A cet effet, nous invitons tous les fidèles et toutes les communautés religieuses de notre diocèse à adresser au Père des miséricordes de ferventes prières pour détourner le fléau qui nous menace. Nous ordonnons en même temps à tous les prêtres du diocèse d'ajouter aux oraisons de la Messe, quand la Rubrique le permettra, la prière : *Pro quâcunque necessitate*—jusqu'à ordre du contraire.

Par ordre de Mgr l'Archevêque.

On lit dans la *Minerve* de Montréal, Canada, du 3 septembre :

Les Sœurs Grises, ces admirables et dévouées servantes de Dieu et des pauvres, sont à la recherche des varioles. Dans tous les endroits où elles en peuvent découvrir, quelques-unes d'elles s'installent, s'isolent, se séparent du reste du monde, pour se consacrer exclusivement au soin du malade ou des malades.

Nous tenons d'elles-mêmes, cependant, que les cas de *picotte* sont rares, très rares dans quelques quartiers.

C'est ainsi que dans le fourbourg Saint-Joseph, un des quartiers les plus populeux et les plus *français* de la ville, elles n'en ont constaté que quatre ou cinq.

Est-ce bien là le signe que Montréal est infesté de petite vérole et que c'est surtout parmi les Canadiens-français que le mal se propage ?

Quand donc nos fabricants et propagateurs de cancans s'arrêteront-ils et cesseront-ils de calomnier notre ville comme ils le font.

M. Henri Piazza s'est trouvé, récemment, à la Salpêtrière de Paris. Il écrit, dans l'*Ermement* du 26 août :

Pendant que nous nous trouvons à la Salpêtrière, nos lecteurs nous sauront gré de leur rendre compte de quelques expériences de suggestion qui ont été tentées sous nos yeux et à notre intention par un jeune étudiant attaché au service du docteur Charcot. Les récentes communications faites ces jours derniers par l'Académie de Grenoble sur ce sujet si passionnant nous semblent de nature à en augmenter encore l'intérêt.

Le sujet que l'externe amène devant nous qui se prête aux expériences que nous allons décrire est une belle fille de la campagne, d'une vingtaine d'années, aux membres robustes, au visage pâle.

L'externe commence par la mettre dans l'état somnambulique en lui appuyant simplement deux doigts sur les yeux ; puis il nous demande une douzaine de cartes de visite—toutes absolument semblables—qu'il présente au sujet du côté blanc.

—Que voyez-vous sur ces cartes ?

La jeune fille, qui a les yeux ouverts et ne semble sous l'empire d'aucune influence, répond :

—Mais je ne vois rien du tout ! Ce sont des cartes de visite....

—Comment cela ? Regardez donc mieux sur celle-ci, que vous tenez..... Vous ne voyez pas que c'est la photographie de monsieur.... ici le nez.... là le corps.... puis les pieds....

—Mais non !

—Mais si ! Je vous le dis.... Regardez !...

—Ah ! tiens, oui.... c'est vrai.... Je commence à voir.... Oui, voilà le nez, la bouche.... C'est vrai, c'est la photographie de monsieur....

Et, ce disant, elle portait les yeux, à diverses reprises, de moi à la carte de visite.

—Alors, vous voyez maintenant ?

—Oh ! très bien !

L'externe prend la carte en question, fait au verso une petite marque au crayon, la mêle au milieu des autres et les rend toutes au sujet.

—Tenez ! cherchez donc dans les cartes !

—Eh bien, quoi !.... Je n'y trouve rien.... Ah ! si.... Voilà le portrait de monsieur !

Elle présente une carte. Nous la retournons. La marque apparaît.

Mais voici mieux encore.

La même carte, retournée dans le sens de la longueur, est remise à nouveau au milieu des autres ; le sujet la retrouve bientôt et la sort en disant :

—Pourquoi donc me présentez-vous cette photographie comme cela ? Vous voyez bien qu'elle est à l'envers, les pieds en l'air, la tête en bas.

Voilà qui est presque extraordinaire. Ce qui suit l'est absolument.

Le sujet est toujours dans le même état. L'externe lui dit :

—Je vais vous réveiller. Vous irez vous promener dans le jardin et vous reviendrez ici dans six minutes....

—Mais non ! Pourquoi faire ? Je le veux !

—Soit !

—Ainsi, c'est entendu ? Dans six minutes, ni plus ni moins ?

—Oui.

Un souffle sur le front, voilà la fille réveillée. Elle s'en va machinalement. Il est dix heures cinq minutes....

Du sorps de bâtiment où nous nous trouvons, il est impossible d'apercevoir aucun cadran d'horloge....

Nous nous mettons à causer, l'externe et moi....

Tout à coup, la porte s'ouvre : le sujet paraît....

D'un mouvement commun, nous tenons nos montres : il est dix heures onze minutes.... à la seconde près....

—Que venez-vous faire ici ?

—Je ne sais pas....

—Mais encore !

—Rien !.... Je viens vous voir....

.....

Franchement, n'y a-t-il pas là de quoi confondre l'esprit !

Nous avons eu le plaisir de serrer la main au Dr. ROUDANEZ, qui est arrivé, hier, de France, et reprend immédiatement l'exercice de sa profession.

Les succès constants remportés par la méthode du professeur de chant Fontana sont tellement considérables, que cette méthode sera prochainement introduite dans toutes les écoles de la Ville de Paris. Les procédés du célèbre maestro sont basés sur une étude approfondie des organes de la voix, qu'une expérience de trente années a consacrée.

La gymnastique vocale que M. Fontana applique et fait suivre, aussi bien aux plus jeunes élèves qu'aux personnes ayant depuis longtemps la voix faite, modifie et transforme absolument les organes les plus ingrats.

De nombreux éditeurs se sont rendus, 52, rue Saint-Georges, pour obtenir de M. Fontana le droit de vente de cette méthode destinée à révolutionner les règles connues du chant.

Boirot fait ses compliments à une jeune dame.

—Oh ! les jolies lèvres fines que vous avez... on dirait une pince à sucre !

HUNTER—HERNANDEZ.—Marié à Buffalo, N. Y., le 3 septembre, 1885, par le Rév. E. G. Hunter, assisté du Rév. Dr. Van Bokkelen, recteur, JAMES ALBERT HUNTER, D. M., à LOUISIANA MARIE HERNANDEZ, fille de Joseph Hernandez, tous de la Nlle-Orléans, Lne.

Décédée hier, à minuit moins cinq, HÉLOÏSE GUESNARD, épouse de feu B. Oscar Vignaud. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Vignaud, Ménard et Elmichen sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, 13 septembre, à 5 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence No. 237 1/2 rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.

Salle de la Compagnie de Pompiers St-Bernard No 1.

St-Bernard, 12 septembre 1885.

A une assemblée régulière de cette Compagnie, le préambule et les résolutions qui suivent ont été adoptés à l'unanimité :

Attendu que M. John Dolhonde, un membre estimé de cette Compagnie, s'est distingué par le zèle constant et le dévouement à toute épreuve qu'il a apportés dans l'accomplissement de ses devoirs de pompier et particulièrement de ses devoirs de Trésorier, pendant dix années ;

Attendu qu'en tout temps ses efforts consciencieux et intelligents pour alléger les souffrances des malades des besogneux, lui ont gagné l'admiration et l'estime générales ; et,

Attendu que des raisons indépendantes de sa volonté et des vœux de la Compagnie le forcent à se démettre de ses fonctions pour être placé sur la liste des membres vétérans ;

Qu'il soit résolu que dans la retraite de M. John Dolhonde, la Compagnie se déclare privée des services d'un officier hâbile et dévoué, et que son transfert de la liste active à la liste passive soit considéré une perte pour ses premiers collègues, lui, un pompier zélé, énergique, prompt à l'appel du devoir.

Résolu, que la Compagnie se voya à regret forcé d'acquiescer à sa demande de transfert d'une liste à l'autre, celle des membres vétérans.

Résolu, que les sincères remerciements de la Compagnie soient acquis à M. John Dolhonde pour les éminents services qu'elle a reçus de lui, que les meilleurs souhaits des membres de la Compagnie soient toujours dirigés pour qu'il jouisse d'une parfaite santé et d'un bonheur sans mélange.

Résolu qu'une copie de ces résolutions soit transmise à M. John Dolhonde et qu'une autre envoyée pour publication aux journaux *Abeille de la Nouvelle-Orléans* et *Times Democrat de la Nouvelle Orléans*, les feuilles officielles de la compagnie.

E. E. NUNEZ, Rapporteur.
A. DARCANTEL.
A. J. CLAVERIE.

13 sept—1f.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Séance régulière mensuelle

LUNDI 14 septembre 1885

No. 51 rue Bienville, 8 heures p. m., à la Salle

Dr E. DOU MEING Vice-Président,
faisant fonctions de Président.

H. MESSONNIER, Secrétaire. 13 sept—1f

Société des Lettres.—Les officiers et membres de la société Sainte-Cécile sont requis d'assister à la réunion régulière qui aura lieu demain LUNDI 14 septembre 1885 à 7 heures et demie du soir, au local habituel, coin des rues Poydras et Broades.

Sociétaires, sont invités.

Par ordre du président,

PIERRE DONZÉ, Secrétaire.

13sept—1f

PHŒNIX HOUSE
DE BIDWELL,

(A côté de l'Académie de Musique),

—OUVERTE—

Dimanche, 13 septembre 1885,

Rafraîchissements et Amusements.

L'établissement le plus vaste et le plus complet de ce genre à la Nlle-Orléans.

Le restaurant du fond en coulé pour la saison de 1884-85.

Vins et Liqueurs de choix.

Whiskies de C. H. Taylor, Jr. Co. (O. F. & C.) et Old Crow.

MAGNIFIQUE JEU DE QUILLES.

Six allées nouvelles.

SALON D'HUITRES.

Les huîtres de choix et les meilleures.

ENGLISH CHOP HOUSE.

Bifsteks et cotelettes de mouton.

SODA ET PATISSERIE.

Les meilleurs sirops et la pâtisserie la plus délicieuse.

DEBIT DE CIGARES.

Cigares importés et du pays.

Le tout servi avec la plus grande diligence et le plus grand soin.

CHARLES JEAGER,
13sept—6f SURINTENDANT.

LE DR. ROUDANEZ,

De retour en ville, a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il a repris l'exercice de sa profession.

CONSULTATIONS—Tous les jours de 8 1/2 à 9 1/2